



N°1 mondial de l'anodisation de l'aluminium – www.coil.be
Isin : BE0160342011 - Reuters : COIL.LN - Bloomberg : COI FP

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bruxelles, le 27 janvier 2005

**COIL SE DOTE DES MOYENS NECESSAIRES POUR FINALISER SA
STRUCTURATION FINANCIERE ET PERENNISER LA QUALITE DE
SES PERFORMANCES.
NET REBOND DE L'ACTIVITE AU 4^{ème} TRIMESTRE.**

Deux mois après l'augmentation de capital du mois de novembre 2004, COIL annonce aujourd'hui un ensemble de décisions qui permettront de renforcer la structure financière du Groupe et d'assurer ses besoins de financement à moyen et long terme.

REFINANCEMENT DE LA DETTE BANCAIRE BELGE

COIL réalise la dernière étape du processus de refinancement de sa dette bancaire, en concluant un contrat relatif à un crédit syndiqué long terme avec un groupe de cinq banques internationales : Natexis (chef de file), Fortis, ING, Monte Paschi et Lloyds TSB. L'opération, initialement prévue pour 8 M€, a remporté un vif succès et a été sursouscrite de 20 %. Ce sont finalement 9,6 M€ qui ont été signés pour une durée de 6 ans et qui permettront d'augmenter la durée moyenne des ressources de COIL.

Les bonnes performances du groupe sur le plan commercial, industriel et financier lui permettent aujourd'hui de réaliser cette opération. Les conditions optimales relatives à l'engagement financier obtenu témoignent de la confiance de la communauté bancaire envers le modèle économique de développement de COIL.

L'accord de refinancement, signé le 28 décembre 2004, porte sur :

- un emprunt long terme de 6 M€ amortissable sur 6 ans
- un crédit revolving de 3,6 M€, maturité décembre 2010, mis à la disposition de l'entreprise.

Le nouveau crédit bancaire se substituera aux lignes actuelles concernées, soit une dette d'un montant total de 4,9 M€, maturité 2006, arrangée par ABN-amro, Dexia et ING.

La nouvelle structure financière réduit de façon significative le service de la dette et libère des ressources nouvelles pour poursuivre le développement prometteur de l'entreprise. Les remboursements annuels du prêt à terme passent ainsi de 2 M€ à 1 M€ par an, donnant ainsi une plus grande flexibilité dans la gestion de la trésorerie du groupe.



AMELIORATION DE LA MATURITE DE LA DETTE FINANCIERE

Tim Hutton, administrateur délégué, déclare : « Nous avons engagé un programme volontariste de gestion de nos ressources financières. Grâce aux opérations que nous annonçons aujourd'hui, le groupe bénéficie désormais de plus de flexibilité. Cette opération libère en outre des cash flows pour poursuivre notre programme de développement et permet d'allonger de façon significative la maturité de notre dette financière. »

« Ce plan de refinancement, conçu en fonction des circonstances existantes aujourd'hui par rapport à celles très différentes en 2001, constitue une étape importante du plan d'action engagé en 2004 dont les différents volets se mettent en place selon le rythme prévu. Nous souhaitons poursuivre ce programme de réduction de la dette en Belgique. En saisissant les opportunités qui nous sont offertes, COIL entend progressivement restructurer sa dette avantageusement pour conforter ses objectifs de croissance et de rentabilité. »

Dans cette perspective et comme prévu, l'augmentation de capital de 1,1 M€, effectuée en novembre 2004, a été affectée le 31 décembre 2004 au remboursement partiel de la dette subordonnée au taux de 15 %, maturité décembre 2008, de 1,5 M€.

CHIFFRE D'AFFAIRES 2004 : NET REBOND AU QUATRIEME TRIMESTRE

Dans le prolongement de cette annonce, le chiffre d'affaires du quatrième trimestre 2004 est en ligne avec les attentes du groupe. A 4,65 M€, celui-ci progresse de 8,2% contre 4,3 M€ au quatrième trimestre 2003. Il permet de constater une légère augmentation des volumes vendus sur le dernier trimestre, traduisant une amélioration tendancielle de certains marchés servis par l'entreprise. Pour l'ensemble de l'année, le chiffre d'affaires du groupe ressort, conformément aux objectifs, à 17,8 M€.

Tim Hutton poursuit : « Je suis convaincu que COIL améliorera dès 2005 ses performances opérationnelles, première étape d'un retour à des niveaux de rentabilité historiques. La pénétration de nouveaux marchés géographiques où les ventes de nos produits disposent d'un fort potentiel, comme l'illustre notre récent succès commercial au Moyen-Orient, devrait nous conforter dans cette dynamique. »

S'appuyant sur un développement équilibré et sur un outil industriel performant, COIL est aujourd'hui en mesure de conforter sa position de leader sur son marché et d'offrir durablement des perspectives de croissance régulière et rentable.

AGENDA BOURSIER 2005

COIL a par ailleurs fixé le calendrier des prochaines annonces de résultats financiers. Ce calendrier s'établit comme suit :

Date de clôture de l'exercice : 31 décembre



Exercice 2004 :

Résultats de l'année 2004 : 08-mars 2005
Assemblée Générale : 01-juin-2005

Exercice 2005 :

Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2005 : 19 avril 2005
Chiffre d'affaires du 2^{ème} trimestre 2005 : 19 juillet 2005
Résultat du 1^{er} semestre 2005 : 06 septembre 2005
Chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre 2005 : 18 octobre 2005
Chiffre d'affaires du 4^{ème} trimestre 2005 : janvier 2006

Les communiqués de presse seront diffusés avant l'ouverture de chaque séance boursière.

Pour en savoir plus, connectez-vous : www.coil.be

A propos de COIL

COIL, société belge cotée au Nouveau Marché de la Bourse de Paris depuis le 26 juin 1996, développe une ingénierie et un savoir-faire rare dans le traitement de surfaces en continu de bobines d'aluminium laminé. Ce traitement qui protège le métal par un procédé électrochimique (électrolyse) assure la pérennité et l'esthétisme de l'aluminium. L'aluminium est traité selon les demandes spécifiques des laminoirs. Prestataire de services, COIL n'achète ni ne vend d'aluminium et ne gère aucun stock.

Premier intervenant sur le marché de l'aluminium pré-anodisé, COIL est présent sur de nombreux secteurs fortement demandeurs tels que le bâtiment et l'industrie qui lui confèrent une forte visibilité sur ses perspectives de croissance.

Pour plus d'informations, contactez-nous

COIL - Tim Hutton - Administrateur délégué - investor.relations@coil.be - Tél : : 32 (0) 11 88 01 51
CALYPTUS – Cyril Combe - coil@calyptus.net -Tél. : 33 (0)1 53 65 37 94

